



Syndicat du Bassin
versant de la Vouge

La lettre d'inf'eau du SAGE de la VOUGE

Juin 2011 – N°28
Courrier électronique : vougeau@worldonline.fr
Site Internet : www.bassinvouge.com



Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge

Zéro Phyto : L'avenir au présent !



M Paul BERTHIOT

Président du Syndicat des eaux de la Râcle

Dès 2013, quatre communes de votre syndicat n'utiliseront plus de produits phytopharmaceutiques, pour traiter leurs espaces communaux, quelles sont elles et pourquoi ?

La qualité de notre puits AEP s'est fortement dégradée au cours des dernières années, ce qui nous a amené à ne plus utiliser l'eau du puits de la Râcle. Deux choix s'offraient à nous, construire une usine de traitement de l'eau potable et/ou s'engager sur un programme de restauration de la qualité des eaux. Nous avons décidé de traiter l'eau, afin de remettre en production notre ressource et surtout, nous avons programmé une intervention sur le long terme se traduisant par la réduction de l'usage des pesticides. Cette solution suppose que tous les intervenants du territoire modifient leurs pratiques. C'est la raison pour laquelle Thorey en Plaine, Longecourt en Plaine, Izeure et Aiserey n'utiliseront plus de pesticides dès 2013 et dans le même temps les agriculteurs du bassin de captage se sont engagés à réduire leur utilisation.

Pourquoi attendre 2013, n'y aurait-il pas été plus judicieux de débuter dès la campagne 2011 ?

La protection de l'eau, donc de la vie, est une chose trop importante pour que l'on puisse prendre des décisions sans concertation, échanges, débats et confrontations des idées et des contraintes que cela supposent. C'est dans cette optique que les élus des communes du syndicat des eaux ont souhaité informer très largement la population de notre démarche et de son bien fondé avant de la mettre en œuvre. En effet, tout en étant conscient que depuis quelques années, les élus, les agriculteurs et plus largement la population sont de plus en plus sensibilisés dans la protection de

l'environnement, tout changement sociétal doit s'accompagner d'une communication efficiente. C'est pour cela que nous avons pris comme objectif de réduire l'utilisation progressivement l'utilisation des pesticides au cours des campagnes 2011 et 2012, et enfin de stopper leur usage en 2013. Cette démarche n'aurait pu voir le jour sans le travail mené par le SBV.

Concrètement qu'avez-vous prévu de faire pour communiquer autour de projet ?

En premier lieu, en partenariat avec la chambre d'agriculture et le SBV nous organisons, depuis plusieurs mois, des échanges avec les agriculteurs situés dans le Bassin d'Alimentation de Captage du puits de la Râcle. Dans un deuxième temps, le SBV interviendra dans les écoles des communes du syndicat afin de transmettre les valeurs que nous défendons. Par la suite, nous organiserons des réunions et rédigerons des articles afin d'expliquer notre objectif. Enfin et surtout, au cours des deux prochaines années, les élus qui m'accompagnent dans ce projet, vont à chaque occasion partager leur conviction auprès de la population ou auprès de collègues des communes voisines. J'ai tendance à penser que plus il y aura de communes s'engageant dans le **Zéro Phyto au-delà des frontières de notre syndicat**, plus notre démarche en tirera profit.

Le coût de traitement de l'eau potable, a-t-il été le facteur unique dans la décision des élus ?

Cela a été un facteur important mais pas prépondérant. En effet, notre responsabilité en tant qu'élus est de penser non seulement aux finances actuelles mais également aux dépenses futures. Ce choix est un investissement sur l'avenir qui correspond, tout à la fois à une gestion cohérente des finances publiques mais surtout à la restauration d'un environnement de qualité. Néanmoins quand on y réfléchit un instant, sans une eau de qualité, il n'y a pas de bonne qualité de vie.

Zéro Phyto à Marsannay la Côte

La commune de Marsannay la Côte est la 1^{ère} commune du bassin de la Vouge à passer au Zéro Phyto. Depuis le début de l'année 2011, après une profonde réflexion sur la protection de la nappe de Dijon Sud, source de leur eau potable, les élus ont décidé de ne plus utiliser des pesticides sur leur commune. Cette démarche s'est traduite par une information auprès de la population qui permet d'appréhender leur village autrement.

LA VIE DU SBV

Travaux sur la Vouge à Vougeot

Dans notre Inf'eau 24, nous vous expliquions que le SBV prévoyait la réalisation de travaux expérimentaux de réduction de la section de la Vouge, afin de limiter l'eutrophisation du bief du Moulin Salbreux en basses eaux. Après un retard indépendant de notre volonté, ceux-ci ont été réalisés au cours du mois de mai.



Moulin Salbreux
2009

Moulin Salbreux
1^{er} Juin 2011

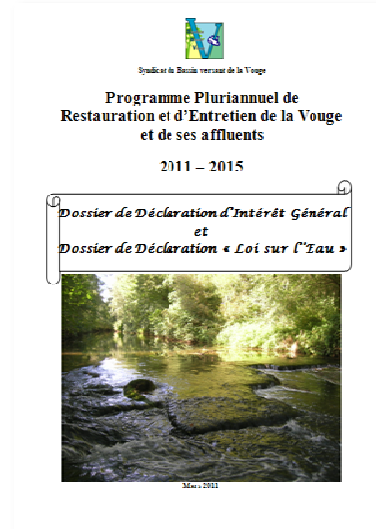


Force est de constater que les premiers retours sont extrêmement positifs (propriétaires riverains, élus de Vougeot, badauds). En effet, même dans une situation estivale, marquée par un étiage sévère, la Vouge est redevenue une rivière courante au fond nettement visible et a repris toute sa place au centre de Vougeot. La rivière, jadis plan d'eau trouble, eutrophisée et manquant singulièrement de vie piscicole a totalement disparu. Passé ce constat initial, le SBV a programmé un suivi du milieu. Dans l'hypothèse où les résultats positifs se confirmeraient, il sera l'occasion de lancer une seconde phase de concertation et de négociations afin de restaurer plus en aval la rivière et sa continuité écologique.



Moulin Rameau
(aval Mⁱⁿ Salbreux)
1^{er} Juin 2011

Le second PPRE : une phase de consolidation !



L'enquête publique, préalable à la déclaration d'intérêt général du PPRE, est organisée entre le **9 et le 28 juin 2011**, dans toutes communes concernées. Ce programme fait de nouveau la part belle à l'entretien des cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration totale au cours de la première phase. Ce plan insiste aussi sur des actions de restauration physique complémentaires comme la diversification des lits mineurs, la protection des berges par des techniques adaptées ou la gestion de la population de ragondins. Vous êtes invités à vous exprimer.

Le film produit par Educagri, sur la démarche lancée sur le bassin de la Vouge, a été officiellement présenté en CLE et au conseil syndical du SBV. Les communes du bassin, souhaitant le visionner, sont invitées à contacter le SBV pour obtenir une copie [en prêt].

A NOTER

M. Jocelyn VALENTIN a rejoint le SBV, pour le compte de l'Inter CLE, en remplacement de Mlle JOB.

Au cours de la réunion de la CLE du 5 mai 2011, l'état des lieux et le diagnostic du bassin ont été adoptés dans le cadre de la révision du SAGE de la Vouge. Les phases 3 et 4 des Etudes Volumes Prélevables ont également été adoptées à cette occasion. Nous connaissons désormais les Débits Minima Biologiques (DMB) nécessaires à la conservation des espèces aquatiques pour les 4 principaux cours d'eau du bassin.

Vous pouvez retrouver tous ces documents sur le site du bassin de la Vouge : www.bassinvouge.com